

## QUI ORDONNE QUI RÉALISE MANILLE OU ACAPULCO

Quand nous avons présenté le sujet des Officiers Royaux, nous avons dit que la Couronne considérait que le commerce entre les Philippines et la Nouvelle Espagne était intérieur, du fait que les Îles formaient partie de la juridiction provinciale du vice-royaume. Nous avons aussi expliqué que les Péruviens avaient été autorisés initialement à commercer directement avec les Philippines, mais que, lorsque fut affecté le marché de Portobelo où arrivaient les marchandises d'Espagne, la Couronne interdit la ligne Callao-Manille.

L'exorbitante demande de la Nouvelle Espagne, du Pérou et de toute l'Amérique espagnole pour les marchandises du galion de Manille, la fuite des pesos d'argent mexicains et péruviens vers l'Extrême-Orient, surtout vers les côtes chinoises de Fukien d'où il ne revenait pas, l'envahissement de la population chinoise à Manille dû à l'essor économique de la ville, et les conflits créés dans la péninsule par la concurrence sur la soie et ses différents produits dérivés, dépassèrent la couronne espagnole. D'un commerce sans restriction, elle empila lois et impôts afin de protéger le marché espagnol, de poursuivre son action de soutien aux Îles qu'elle ne voulait perdre en aucune façon, d'éviter les excès générés par les achats et les ventes de ces marchandises à Manille et à la foire d'Acapulco, sans interrompre le commerce si utile pour le financement de sa présence aux Philippines.

Ces mesures, efficaces pour la Couronne, mais qui étaient plus que tout palliatives comme nous le présenterons plus loin, eurent un fort impact sur les Novohispanos qui achetaient directement à Manille, sur les Péruviens auxquels on ferma les portes d'accès à ce marché hautement profitable et sûr, et sur les Espagnols des Philippines qui loin de tout, au centre d'un monde hostile, mais au cœur des transactions mondiales de l'époque, voyaient arriver restrictions sur restrictions. Ces dispositions ont été ressenties comme une catastrophe pour

les sujets de la couronne espagnole; leur réponse eut des conséquences sur les intérêts propres de la Couronne.

### 3.1. La boîte de Pandore s'ouvre.

Les lois qui encadrèrent le commerce entre Manille et Acapulco, le limitant à deux cent cinquante mille pesos au départ de Manille et à cinq cents mille pesos au retour à Acapulco, la limitation à seulement deux galions de trois cents tonneaux, l'exclusion des Novohispanos pour passer des marchés et l'exclusivité de ce commerce pour les Philippines, l'interdiction au Pérou et par la suite à Tierra Firme, Guatemala et à toute autre partie de *las Indias* de négocier directement avec les Philippines, la Chine ou Acapulco, interrompirent d'un seul coup le cours des opportunités économiques que la Couronne avait créée, pour n'autoriser qu'un échange au compte-gouttes.

Comme on l'a présenté, le commerce sans restrictions organisé par la Couronne généra un grand intérêt parmi les sujets américains, et si le marché des marchandises orientales fut créé, ce fut parce que les besoins existaient à la Nouvelle Espagne et dans le reste de l'Amérique espagnole; pour autant, qui les aurait mieux satisfaites?

Pour la couronne espagnole, le primordial était de s'assurer la conservation des Îles Philippines, d'éviter la fuite de l'argent, et de régler ses différends avec la Péninsule. L'établissement des lois avait comme objectif de mettre de l'ordre, les problèmes des Novohispanos et des autres vassaux américains n'étaient pas si importants !

La promulgation de ces lois s'en prit au *lujo indiano*, elle blessa les besoins d'honneur que cette opulence assouvissait si intimement, elle affaiblit la condition de maître tant réclamée par les Espagnols et les créoles, et, en essayant d'arranger un prétendu désordre, elle perturba le fragile équilibre de la société du vice-royaume.

En Espagne, non seulement on pensait que *...la honra reside en el poder de nuestras haciendas*<sup>754</sup>, mais on vivait en accord avec ce qui se disait. Qu'est ce qui empêchait que dans les territoires espagnols d'Amérique ou des Philippines on raisonne de la même manière? Pourquoi gêner un commerce qui, comme le stipulait le titre même de ces lois, unissait les Philippines à la Chine, à la Nouvelle Espagne, au Pérou et au reste des Indes?

Plus que cela, pour la Nouvelle Espagne, par comparaison avec la flotte d'Espagne, ce négoce avait des avantages. Les gains étaient obtenus en seulement deux ans, alors qu'il fallait attendre trois à six ans dans le cycle commercial de l'Atlantique; ils pouvaient atteindre

---

<sup>754</sup> DOMINGUEZ ORTIZ Antonio. *Historia de España/ El antiguo régimen: los reyes católicos y los Austrias*, Madrid, Alianza, 1974, p. 63. (Colección Alianza universidad n° 42)

cent ou trois cents pourcents, bien supérieurs à ceux obtenus sur l'autre marché. Par ailleurs, à la différence de la *Flota*, étant la propriété du Roi, les bateaux ne payaient pas les frais de manutention et de maintenance, de soldes, et la Couronne finançait l'investissement pour leur construction: cette mesure très favorable permettait de faire baisser le coût du fret. Dans une période de transition économique à la Nouvelle Espagne, alors que la possession des Philippines était très récente, quand l'orgueil américain latent pensait que son argent enrichissait le monde entier..., comment purent-ils comprendre les restrictions? En éludant la loi?... La Couronne ouvrit le chemin et les problèmes tombèrent sur Acapulco.

### 3.2. Manille. La réalité contre la légalité.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les mouvements du port et de la ville de Manille tournaient autour de l'entreprise du galion. La ligne transpacifique la plus longue et difficile de son temps essayait de conserver une communication régulière avec Acapulco malgré les problèmes internes ou externes de Manille ou les difficultés de navigation.

Au début de la mousson, les grandes jonques chargées de marchandises arrivaient à l'ouvert de Manille. L'île de Mirabeles envoyait un navire léger pour reconnaître le navire, laissant à bord deux ou trois soldats qui surveillaient son entrée jusque dans la baie, de manière à éviter la contrebande et à empêcher toute transaction. On informait ensuite Manille au moyen de signaux de fumée sur la provenance, la catégorie du navire, la quantité d'équipage et le type de marchandises embarquées. Ces embarcations venaient surtout d'Amoy, de Fukien en Chine, mais aussi de Nagasaki au Japon<sup>755</sup>. Les Portugais transportaient leurs marchandises des Moluques, d'Inde, de Siam, de Macao, de Perse ou de Turquie<sup>756</sup>.

La ville et le Gouverneur prévenus, le bateau mouillé en baie de Manille, les Officiers Royaux montaient à bord pour en faire la visite officielle. On enregistrait le chargement, on lui donnait un prix et un taux de taxation pour payer l'impôt<sup>757</sup>. La marchandise était débarquée des jonques par des *champanes* qui les emportaient aux entrepôts ou dans les maisons du Parián pour leur vente.

Le Parián, ou *Alcaecería*<sup>758</sup>, était un quartier parfaitement délimité juste au dehors de la ville, dans l'estuaire autour de l'île de Binondoc, un peu à l'intérieur du rio Pasig. Don Antonio de Morga disait que: *...se encontraba a un tiro de ballesta de la muralla de la ciudad*. Depuis

---

<sup>755</sup> Jusqu'en 1638, quand le Japon se ferma.

<sup>756</sup> Antonio de Morga, *op. cit.*, p. 290-291.

<sup>757</sup> L'impôt était de 3% de la valeur du chargement, plus les droits de port. Dans: William Schurtz, *op. cit.*, p. 99.

<sup>758</sup> OLLÉ, Manel. *La Invención de China: percepciones y estrategias filipinas respecto a China durante el siglo XVI*, Wiesbaden, Harrossowitz Verlag, 2000, p. 50.

1581, le Gouverneur Gonzalo Ronquillo de Peñaloza avait obligé les Chinois à y vivre; ceux qui ne le pouvaient pas habitaient de l'autre côté du fleuve, *a la banda de Tondo en dos poblados llamados Baybay y Minondoc*<sup>759</sup>.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les dominicains qui possédaient deux monastères et un hôpital près de ce quartier pour aider les Chinois, disaient que la population chinoise ne diminuait pas en dessous: *de veinte mil en las inmediaciones de Manila*<sup>760</sup>; en 1636, Grau y Monfalcón écrivait qu'entre les Chinois et les Japonais, il y avait quelque trente mille âmes, alors que la population espagnole ne dépassait pas les trois mille trois cent quarante.

Ce déséquilibre entraîna l'interdiction pour les Chinois de sortir du Parián sans autorisation expresse: se faire prendre à la fermeture des portes de la ville de Manille pouvait leur coûter la vie. En réalité, la relation entre les Chinois et les Espagnols ne fut jamais cordiale ou pacifique; fréquemment, on leur imposait des restrictions et on les expulsait. Les Espagnols d'un côté se méfiaient des Chinois, et d'un autre dépendaient d'eux, parce qu'ils étaient indispensables pour maintenir la vie à Manille. Une fois la peur espagnole passée, les Chinois expulsés revenaient à Manille pour l'intérêt de tous. Perçus comme *diestros, ajiles y baratos*, leur travail était payé à *precios acomodados*<sup>761</sup>. Les Espagnols leur donnèrent le nom de *sangleyes*: en dialecte amoy, *seng-li* veut dire commerce et *xan-lay* signifie en chinois *los venidos a comerciar*.

Gouverné par un Chinois chrétien, le Parián avait des ministres et des officiers qui rendaient justice, même si les appels étaient reçus par *l'alcalde mayor* du Parián et si les problèmes relevaient de l'*Audiencia*. Les Chinois avaient accaparé le commerce des vivres; on trouvait des fruits, des conserves, de l'encre, du papier, des œufs, du pain, du bois, de la viande, du poisson, tout comme les services de médecin, de barbier, de tailleur, de ferronnier, de bijoutier, de sculpteur, de maçon, de peintre, de fabricant de chaussures. Le jésuite Pedro Chirinos notait qu'une *...par de zapatos no vale más que dos reales, haciéndose en tanta abundancia que no ha faltado quien a cargado de ellos para la Nueva España*<sup>762</sup>. Mais au

---

<sup>759</sup> Antonio de Morga, *op. cit.*, p. 297.

<sup>760</sup> FERRANDO, Juan. «Historia de los PP. Dominicos en las Islas Filipinas y en sus misiones del Japón, China, Tunk-King y Formosa». Libro V, Periodo Decimocuarto, Cap. IV, p. 87. *Colección Clásicos Tavera* [CD-ROM], vol. 13, serie X, Obras Clásicas para la Historia de Manila, Madrid, MAPFRE, 1998.

<sup>761</sup> CHIRINO, Pedro. Relación de las Islas Filipinas i de lo que en ellas an trabajado los Padres de la Compañía de Jesús, Manila: 1890, p. 10.

<sup>762</sup> *Ibid.*

Parián, surtout, on trouvait le marché de la soie<sup>763</sup> et des autres marchandises qui se vendaient à la foire d'Acapulco.

### 3.2.1. Les Chinois, maîtres du commerce et de son art.

Au contraire des Espagnols, même avant Jésus Christ, le commerce était pour le Chinois un art pratiqué avec les pays voisins grâce à la mer méridionale. Au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, en Europe, via la route de la soie par l'Asie Centrale ou par la voie maritime traversant l'océan Indien, la Chine vendait des articles de soie à Rome<sup>764</sup>.

Sa porcelaine avait atteint la Perse au VIII<sup>ème</sup> siècle, et arriva en Europe au plus tard au XV<sup>ème</sup> siècle quand les Portugais, via leur route commerciale maritime autour de l'Afrique, arrivèrent à Goa et y trouvèrent la porcelaine qu'avaient amenée de Chine quelques marchands indiens<sup>765</sup>.

En matière de porcelaine ou de soie, les marchands et les artisans chinois acquirent au fil des siècles une importante expérience commerciale. Surtout dans le négoce de la soie, *no recibían ni oro ni ninguna otra forma de pago*<sup>766</sup>, ils n'acceptaient que l'argent et les *reales*. Ils avaient appris l'importance de s'adapter aux goûts étrangers, mais aussi la pratique de quelques astuces pour faire monter les prix, ou tromper sur la qualité de la marchandise; les Espagnols appelèrent ces abus les *trampas de China*.

Les Espagnols comme Antonio de Morga, stupéfaits, voyaient les Chinois découper les *reales de a ocho*. Cet outrage était dû au fait que l'argent était le moyen d'échange de l'économie chinoise: les paiements importants comme les recouvrements d'impôts<sup>767</sup> se faisaient en argent non poinçonné qui se coupait, se pesait et se fondait en lingots de la qualité nécessaire, ce type de monnaie se mesurant en *taeles*<sup>768</sup> ou en onces. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'usage de l'argent avait été intégré comme un fait de la vie journalière des Chinois si bien que personne n'y pensait, sauf quand il manquait<sup>769</sup>.

Ils avaient abandonné l'usage du papier monnaie qui avait été employé au niveau national durant la dynastie Yuan<sup>770</sup>, la circulation des métaux précieux étant interdite. Hongwu<sup>771</sup>,

---

<sup>763</sup> Manel Ollé, *op. cit.*, p. 150. Dans: La empresa de China.

<sup>764</sup> HERNANDEZ H. Roberto. El comercio exterior de China hasta 1948. *Estudios de Asia y África*, 1979, Jan-Mar, vol. 14, n° 1 (39), p.2-3.

<sup>765</sup> Timothy Brook, *op. cit.*, p. 62-63. Dans: *Vermeer's Hat...*

<sup>766</sup> Antonio de Morga, *op. cit.*, p. 314.

<sup>767</sup> Timothy Brook, *op. cit.*, p. 172. Dans: *Vermeer's Hat...*

<sup>768</sup> RAE. *Tael*: Monnaie chinoise qui était utilisée aux Philippines.

<sup>769</sup> *Ibid.*

<sup>770</sup> Dynastie d'origine mongole (1279-1368).

<sup>771</sup> 1368-1398.

premier empereur de la dynastie Ming<sup>772</sup>, afin de contrôler l'économie florissante, eut beau essayer, comme les Mongols, d'implanter l'usage du papier monnaie *-baochao-* et de diminuer l'extraction d'argent des mines afin de retirer l'argent métal de la circulation, les Chinois préféraient l'argent métal pour leurs opérations financières.

Quand l'empereur Yongle<sup>773</sup> changea la politique sur l'argent, et que les mines furent rouvertes, la Chine continua d'utiliser ce métal pour les transactions de son commerce qui avait atteint un développement considérable. Dans les premières décades du XVIème siècle, même avant l'arrivée des pesos mexicains et péruviens, l'argent japonais vint aussi renforcer l'économie chinoise.

On sait des recherches de Timothy Brook que, durant la première moitié du XVIIème siècle, la Chine importa cinq mille tonnes d'argent, la moitié du Japon et le reste des mines novohispanas et péruviennes<sup>774</sup>. Entre 1597 et 1602, furent embarqués à Acapulco chaque année entre cent cinquante mille et trois cent quarante mille kilos d'argent<sup>775</sup>, en lingots ou en *reales de a ocho*. Il est probable que la moitié de ces chiffres correspondait à l'argent officiel et l'autre à celui de la contrebande<sup>776</sup>. Cet argent fut converti en quatre à neuf millions de *taeles*, dont la plus grande partie passa à Fukien et disparut en Chine<sup>777</sup>. Vers 1620, selon le même Brook, l'importation depuis Acapulco était de vingt tonnes d'argent, se stabilisant plus tard à neuf ou dix tonnes par an<sup>778</sup>.

Les chiffres fournis par Timothy Brook donnent une idée du chargement et de la valeur des marchandises que le galion de Manille traitait, de l'importance de la foire d'Acapulco, ce qui explique les tentatives des pirates hollandais pour attaquer directement le port. En outre, il montre aussi la signification et l'essor de ce marché à la Nouvelle Espagne et dans l'Amérique espagnole, parce que malgré les interdictions les *Peruleros* continuèrent de venir à Acapulco. Mais on comprend aussi l'expérience et la pratique des Chinois dans le commerce, et on confirme ce que dit Charles Boxer: *China durante mucho tiempo fue la bomba aspirante que absorbió la plata de todo el mundo*. On explique enfin les raisons qui menèrent la Couronne à mettre ces lois en place, comme les tactiques d'achat des marchandises chinoises au Parián de Manille.

---

<sup>772</sup> Dynastie Ming (1368-1644).

<sup>773</sup> 1402-1424.

<sup>774</sup> Timothy Brook, *op. cit.*, p. 172. Dans: *Vermeer's Hat...*

<sup>775</sup> BROOK, Timothy. *The Confusions of Pleasure*, California, University of California Press, 1999, p. 205.

<sup>776</sup> Timothy Brook, *op. cit.*, p. 171. Dans: *Vermeer's Hat...*

<sup>777</sup> Timothy Brook, *op. cit.*, p. 205. Dans: *Confusions of Pleasure*.

<sup>778</sup> Timothy Brook, *op. cit.*, p. 171. Dans: *Vermeer's Hat...*

### 3.2.2. La théorie.

Dans le Parián, se passaient les accords marchands entre Chinois et Espagnols, soi-disant en toute liberté, *sin violencia ni fuerza*<sup>779</sup>. Mais l'usure et la spéculation des vendeurs obligèrent la Couronne à instaurer un mécanisme appelé *pancada*<sup>780</sup> pour lequel le Gouverneur et l'*Ayuntamiento* de Manille nommaient chacun tous les ans deux ou trois personnes d'expérience qui réglaient les prix, le volume des marchandises, et les achats en gros. Par ailleurs cette tactique évitait l'évasion de l'impôt et contrôlait le mouvement des pesos d'argent mexicains<sup>781</sup>.

Pour connaître l'espace disponible pour le chargement du galion, on mesurait la cale du galion qui devait partir, on évaluait le chargement qu'il pouvait emporter, et par déduction on arrivait à connaître la quantité de marchandises que l'on pouvait acheter afin de remplir la soute du bateau au coût le plus bas. La quote-part de la cale dont on pouvait disposer était divisée en parties égales entre les *vecinos*, en y incluant les veuves des Espagnols, les soldats pauvres, les religieux, les bonnes sœurs, et théoriquement les locaux des Îles, de telle façon que tous participent à ce commerce comme l'ordonnait la *permission*<sup>782</sup>. Mais cette autorisation était refusée aux fonctionnaires royaux, aux militaires et aux officiers du galion.

La répartition du volume se faisait en prenant comme unité le *fardo* qui avait une mesure invariante<sup>783</sup>, une valeur estimée invariable: chaque *fardo* payait un impôt fixe selon un pourcentage.

Une *Junta de Repartimiento*<sup>784</sup>, composée du Gouverneur, du *Fiscal* de l'*Audiencia* et de l'archevêque de Manille, distribuait les pièces entre les bénéficiaires, et s'assurait en même temps qu'il n'y ait pas de fraudes ou de tromperies. La *Junta* prenait en compte l'ancienneté, la condition et le niveau de richesse des *vecinos*, bien qu'en général le groupe le plus favorisé ait été la population espagnole de Manille et de Cavite.

Pour chaque pièce, on remettait une *boleta*, qui était une espèce de certificat de propriété, que l'on ne pouvait ni céder ni vendre; ceux qui ne pouvaient pas envoyer de marchandises, à

---

<sup>779</sup> Antonio de Morga, *op. cit.*, p. 288.

<sup>780</sup> Loi 35. Livre IX. Titre 45. de la *Recopilación de Indias*.

<sup>781</sup> Loi 34. Livre IX. Titre 45. de la *Recopilación de Indias*.

<sup>782</sup> *Ibid.*

<sup>783</sup> Mexico avait donné de nouvelles mesures qui depuis 1683 étaient mises en pratique à Manille; ainsi un *fardo* devait mesurer une *vara* et quart de long, deux *terceres* de large et une de haut. Dans: AGI. Filipinas, 211, N.1. Repartimiento de Carga de las Naos.

<sup>784</sup> Créée à partir d'un décret de Philippe III en 1604. Dans: Guillermo Tardiff, *op. cit.*, p. 78.

l'exception des veuves et des commerçants, devaient le rendre à la *Junta de Repartimiento*<sup>785</sup> qui les distribuait à qui en avait besoin en en payant le prix au propriétaire initial.

Les *boletas* en main, les *vecinos* recourraient généralement aux Chinois pour qu'ils emballent leurs marchandises. L'expérience, née de la pratique du commerce, leur avait donné une grande adresse, surtout pour emballer les soies. En raison de la longueur du voyage, on devait prendre beaucoup de précautions pour qu'elles n'arrivent pas pourries: l'humidité qui régnait dans les soutes imprégnait l'intérieur des *fardos*, tachant les soies et leur faisant perdre de leur valeur<sup>786</sup>. On mettait dans chaque *fardo* une pièce de coton en dessous, les soies au milieu, puis une autre protection de coton, pour ensuite le protéger avec des *arpilleras dobles*<sup>787</sup>, c'est à dire de toiles de fibres du chanvre d'*abaca*. On les recouvrait à nouveau de doubles toiles cirées, et, les comprimant au maximum, on les attachait avec des lianes. Parfois des peaux leur donnaient une meilleure protection<sup>788</sup>. D'un côté, on profitait du volume autorisé, mais de l'autre le poids du *fardo* était plus élevé que celui autorisé.

Avec leurs *boletas* et leurs marchandises emballées, les commerçants se présentaient à la *Junta de Avalúos*<sup>789</sup> munis d'une ou plusieurs listes détaillées de leur envoi. Ils en déclaraient les caractéristiques, la qualité, la quantité, le poids et la valeur. Sous serment ils assuraient être l'unique consignataire et que leurs manifestes de chargement étaient véridiques. On vérifiait ensuite que les *boletas* correspondaient à la quantité et au coût des marchandises, estimation qui était nécessaire pour le paiement de la Douane et des frais d'affrètement.

Les tarifs officiels des marchandises importées étaient revus tous les cinq ans, et tous les dix ans pour les articles des Philippines. On ne prenait pas en compte la variation annuelle du coût des produits: la diminution annuelle du prix unitaire permettait l'embarquement d'un plus grand chargement pour le même prix officiel évalué à Manille, mais la valeur augmentait à Acapulco et dépassait l'autorisation légale parce qu'à l'arrivée on utilisait le prix théorique<sup>790</sup>.

---

<sup>785</sup> Par décret de 1638, il fut interdit de transférer des *boletas* sans en faire part à la *Junta*. Dans: Guillermo Tardiff, *op. cit.*, p. 80.

<sup>786</sup> AGI. Expediente Filipinas, 211, N.1 Repartimiento de Carga de las Naos.

<sup>787</sup> AGI. Escribanía, Pleitos de la Audiencia de México, 172B.

<sup>788</sup> AGN. Indiferente Virreinal. Filipinas. Caja 6441. Expediente 092. Año 1640. Libro de entradas y manifestaciones de la ropa y demás géneros que trajo la nao de Filipinas este año de 1640.

<sup>789</sup> Créée en 1604 par Philippe III, cette *Junta* était constituée d'un comité présidé par le Trésorier de la *Real Hacienda* qui était le membre le plus influent après le gouverneur, deux députés et les commerçants avec leurs avocats. Dans: AGI. Filipinas, 203, N.1/10-04-1698.Fol. 286r-300v.

<sup>790</sup> Guillermo Tardiff, *op. cit.*, p. 81.



Après la *Junta de Avalúos*, les listes allaient au bureau de *Cuentas*. On les y copiait dans le *libro de jurado*<sup>791</sup> du galion et on établissait les droits à payer. Les formalités faites, on transportait les biens<sup>792</sup> à Cavite où on les plaçait dans des dépôts permanents ou improvisés en attente d'embarquement.

Les résidents espagnols enregistrés dans le livre des *vecinos* de Manille qui embarquaient pour vendre leurs marchandises à la Nouvelle Espagne, pouvaient aussi emporter et vendre les marchandises des *vecinos* de Manille qui ne voyageaient pas eux-mêmes.

### 3.2.3. La pratique.

La répartition des *boletas* débutait lors des préparatifs de départ du galion. Au début ce mécanisme fonctionna, mais bien vite surgirent les antagonismes, la cupidité et les rivalités entre les différents corps. Les plaintes arrivèrent à la Couronne, et en 1619 on ordonna au Trésorier de la *Real Audiencia* de Manille d'être présent et d'intervenir lors de la répartition des *boletas* afin d'éviter toute aggravation de la situation.

Cette autorisation, concédée afin de bénéficier aux *vecinos* de Manille, fut souvent aménagée par les gouverneurs qui l'appliquaient aux fonctionnaires publics, aux œuvres pieuses et aux *Cofradías*.

Le gouvernement favorisait ces corporations ecclésiastiques à buts caritatifs, comme la *Casa de la Misericordia* et la *Venerable Tercera orden de San Francisco*, parce que ces œuvres pieuses prêtaient de l'argent aux commerçants qui manquaient de fonds pour l'achat de marchandises<sup>793</sup>. Même si ces *cofradías* n'étaient pas intéressées par l'envoi de marchandises, elles profitaient de la vente des *boletas* qu'elles recevaient pour réaliser des fonds et investir les bénéfices obtenus dans leurs hôpitaux comme celui du *Real de los Naturales*, du *Real de los Españoles*, et de la *Misericordia*, ainsi que dans leurs œuvres de charité. Le rôle de ces fondations fut très important pour l'aide qu'elles offraient dans les opérations commerciales du galion. Elles agirent pendant plusieurs siècles comme banques, prêtant de l'argent à vingt-cinq ou trente pour-cent d'intérêt annuel, ou comme compagnies d'assurances<sup>794</sup>.

Parmi les œuvres pieuses intéressées par cette répartition du chargement, se trouvaient les Institutions de *Patronazgo Real* comme le *Colegio de Santa Potenciana* qui recueillait les

---

<sup>791</sup> AGN. Indiferente virreinal. Filipinas. Caja 6441. Expediente 092. 1640.

<sup>792</sup> Sur chaque *fardo*, on inscrivait le nom du consignataire, et par précaution des risques et dangers du voyage, celui de trois personnes qui pouvaient disposer du chargement à son point de débarquement.

<sup>793</sup> María de Lourdes Díaz Trechuelo, *op. cit.*, p. 99.

<sup>794</sup> Manuel Carrera, *op. cit.*, p. 109. Dans: *La nao de la China*.

femmes nécessiteuses et les jeunes filles de la ville, ou aidaient les œuvres de la cathédrale ou d'autres églises comme celle de Santiago ou de Nuestra Señora de Guía, ou enfin venaient au secours des lépreux chrétiens japonais ou des enfants orphelins<sup>795</sup>.

D'un autre côté, la fraude, l'abus, le favoritisme et la corruption, comme on l'a déjà indiqué, firent partie de ce commerce. Comme exemple, présentons une session de la *Junta* présidée par le Gouverneur de Manille, don Fausto Cruzat, en 1698<sup>796</sup>. Face à l'auditeur le plus ancien de la *Real Audiencia*, à son Trésorier, à l'*Alcalde ordinario*, au régisseur de Manille, et à l'archevêque qui n'assistait pas à la réunion, on procéda à la répartition des *boletas* pour les *vecinos* des Îles Philippines. Viennent ci-dessous certains chiffres, postes et quantités autorisées:

*Cabildo Secular:*

*Sargento Manuel de Frías; alcalde... 12,000 pesos*

*Capitán Juan Andrés de Iturralde; alcalde de ordinario... 12,000*

*Juan Morales; castellano... 12,000*

*General Tomas Martínez de Antillanos, regidor... 12,000*

*Vecinos:*

*Senador Alonso de León... 8,000*

*Almirante Antonio de Acevedo... 6,000*

*Sargento mayor Agustín Hernández... 4,000.*

Rappelons que normalement, selon la Loi, cette autorisation était refusée aux fonctionnaires royaux, aux militaires, et aux officiers du galion!

Les faits montrent que les vice-rois de la Nouvelle Espagne faisaient aussi usage de ces pratiques: l'incrédule Ginés Barrientos, indigné, expliqua au Roi que, dans une des *Juntas* qu'avait présidées don Diego Calderón, celui-ci avait déclaré que : ...*para el virrey se daban dos mil fardillos libres de imposición*, argumentant que le Vice-Roi détenait une *Cédula* du Roi qui lui permettait de charger soixante mille pesos tous les ans à bord du galion<sup>797</sup>. De même, quelques commerçants au détail, pour ne pas risquer leur capital, préféraient vendre leurs *boletas*, ce qui était au préjudice des commerçants de Manille qui se voyaient obligés d'acheter ces *boletas* à prix excessifs, ou d'entrer dans une concurrence déloyale parce que ces *boletas* se vendaient à la meilleure offre quand les représentants des compagnies d'acheteurs de Mexico les achetaient<sup>798</sup>. Pour éviter cette situation, la Couronne décida en 1620 que la partialité du gouverneur pouvait être considérée comme une charge dans son

---

<sup>795</sup> AGI. Filipinas, 8, R, 3, N. 105.

<sup>796</sup> AGI. Escribanía, Pleitos de la Audiencia de México, 186C, 1699.

<sup>797</sup> AGI. Filipinas, 75, N.11. 03-06-1683/Carta de Ginés Barrientos sobre carga de las naos.

<sup>798</sup> Manuel Carrera, *op. cit.*, p. 109. Dans: *La nao de la China*.

jugement de *residencia*. Néanmoins, la spéculation dans le transfert des *boletas* continua, et en 1638, on interdit qu'elles soient échangées sans que la *Junta de Repartimiento* n'en prenne connaissance.

### 3.2.4. La vie chaotique de Manille.

Manille, la cité qui au XVII<sup>e</sup> siècle fut le contact commercial entre les économies européenne et chinoise<sup>799</sup>, était soutenue par Acapulco, une *humilde aldea de pescadores*<sup>800</sup>. Ces appréciations portées sur les deux ports sont très différentes; elles peuvent montrer une relation déséquilibrée qui apparemment ferait de Manille l'unique centre économique face à Acapulco l'unique centre d'obéissance au règlement. Il était fréquent que la loi prévue ne s'applique pas en réalité entièrement. La Loi étant établie à Acapulco, il est naturel de penser que la contrebande se faisait seulement à Manille et dans son intérêt. Mais ces deux villes étant vraiment liées l'une à l'autre, on ne peut disposer d'une compréhension complète à partir d'un seul point de vue, celui d'Acapulco ou celui de Manille, celui de la théorie ou celui de la pratique.

Pour prendre en compte les raisons qui poussèrent Manille à agir, nous devons décrire à grands traits la vie quotidienne menée par ses habitants au XVII<sup>e</sup> siècle. Manille, la cité cœur de *la nao de China*, la capitale de la possession espagnole d'Extrême-Orient, cachait un paradoxe: elle était vue comme une terre de punition. Quels problèmes ébranlèrent ses habitants durant le siècle?

Les répercussions des conflits d'Espagne avec les Hollandais furent un des premiers problèmes que Manille ressentit.

En 1600, l'affrontement des deux galions qui portaient à la Nouvelle Espagne avec les bateaux d'Olivier van Noort coûta le naufrage de la *capitana*.

La dispute avec les Hollandais pour le contrôle des Moluques, lors de l'union des couronnes d'Espagne et du Portugal, et alors que les Hollandais avaient établi en 1602 aux îles de la Especiería la *Dutch East India Company*, eut comme conséquence que le *situado* qui était envoyé pour le soutien des Philippines fut réaffecté au combat contre les Hollandais aux Moluques ou à la défense contre les attaques insistantes de leurs flottes: François Wittert en 1609, Joris van Speilbergen en 1616, sept frégates hollandaises qui en 1646 essayèrent de bloquer l'entrée de Manille et attaquèrent le galion San Diego en partance pour Acapulco et qui put cependant se retirer sur Cavite, huit navires de guerre et cinq *pataches* hollandais qui

---

<sup>799</sup> Timothy Brook, *op. cit.*, p. 107. Dans: *Vermeer's Hat*.

<sup>800</sup> Giovanni Francesco Gemelli, *op. cit.*, p. 8. Dans: *Viaje a la Nueva España*.

bombardèrent Manille à l'été 1647, situation qui paralysa le commerce entre Acapulco et Manille jusqu'en mai 1648.

Ces hostilités signifiaient en même temps que chaque fois qu'un galion coulait ou se voyait obligé de revenir, les gens de Manille perdaient le permis de commerce, et que l'aide financière pour les Philippines n'arrivait pas de la Nouvelle Espagne.

Par contre, ce que recevait la *Real Hacienda* de Manille était rapidement dépensé: en 1621, des 255.541 pesos on paya 218.372 pesos seulement en dépenses pour les incursions aux Moluques. En 1628, des cent mille pesos de trésorerie, on en utilisa quatre-vingts mille pour les mêmes questions. En 1640, de 256.000 pesos d'entrée de *situado*, 230.000 furent à nouveau investis dans les Moluques. Tout cela causa un fort déficit qui maintint les Philippines dans une profonde crise<sup>801</sup>.

Outre ces attaques externes, la sécurité intérieure, non seulement à Manille mais aussi dans tout l'archipel, était loin d'être assurée en permanence: la guerre incessante et obstinée qui fut livrée au XVII<sup>e</sup> siècle contre les pirates malais mahométans des îles de Joló et de Mindanao fut l'obsession des autorités de Manille. Les conséquences des conflits de 1614, 1616, 1617 touchèrent le personnel local des arsenaux et la construction de galions s'en vit affectée.

Samar et Marinduque furent attaquées en 1629 par les pirates *camucones*<sup>802</sup>, et de nouveau les *joloanos* attaquèrent Capul, Palapag, Samar, Paranas, Leite, Baclayan. En 1634, il y eut de nouvelles incursions des pirates de Joló et de Mindanao.

Sur une période de trente ans, pas moins de vingt mille personnes furent séquestrées. Sebastián Hurtado de Corcuera décida de les attaquer et les vainquit en 1638, mais les problèmes continuaient en 1642.

Ainsi les Espagnols vivaient sous la protection des murailles de Manille, craignant les Chinois, les Japonais ; frère Juan Ferrando disait qu'à Manille :

*... se agitaban en su pequeño recinto además de los españoles y naturales del país muchos chinos y japoneses, negros del Congo y Angola; malabares, coromandéles, bengalas, ternates, borneos, tidores, mindanaos, joloos, malayos, parias, tártaros y macedonios; turcos, armenios y griegos; numerosos europeos de diferentes reinos y naciones; canarienses, en fin, y americanos, y toda raza de gentes y de pueblos, dijerasé que Manila era verdaderamente un mundo abreviado en aquel tiempo*<sup>803</sup>.

---

<sup>801</sup> Leslie Bauzon, *op. cit.*, p. 82-83.

<sup>802</sup> José Montero Vidal, *op. cit.*, p. 185-190.

<sup>803</sup> FERRANDO, Juan. «Historia de los PP. Dominicos en las Islas Filipinas y en sus misiones del Japón, China, Tunk-King y Formosa». Libro IV. Periodo Undécimo. Cap. VII. p. 416-417. *Colección Clásicos Tavera* [CD-ROM], vol. 13, serie X, Obras Clásicas para la Historia de Manila, Madrid, MAPFRE, 1998.

Mais la peur avait ses raisons: en 1603, vingt mille Chinois environ se soulevèrent. Ce conflit obligea même les dominicains à sortir de leurs couvents pour les combattre. Trois années plus tard, les mille cinq cents Japonais se rebellèrent, même s'il n'y eut pas de graves conséquences puisque les religieux réussirent à les calmer. En 1639, vingt-cinq mille Chinois durant quinze jours, affrontèrent les Espagnols, et brûlèrent le village de Binondo, et les Espagnols, sous le prétexte d'empêcher leur retraite, incendièrent le Parián: les édifices et la majorité des marchandises qui furent brûlés étaient de capital espagnol. Une fois de plus, en 1662, plus de huit mille Chinois prirent les armes.

A la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, dans la lettre de compte-rendu sur le commerce entre les Philippines et la Nouvelle Espagne, la ville de Manille expliquait la fluctuation de la population chinoise du Parián :

*... antes había estado habitado hasta por catorce mil y ahora solo hay ochocientos sangleyes lo que contribuye a que los edificios estén en mal estado y no se puedan recibir los cargos por los solares que antes eran muy cuantiosos*<sup>804</sup>.

En 1639, se soulevèrent les *mandayas* de Cagayán, et en 1660, Luzón, Pangasinan, et Camarines se virent entraînés dans la rébellion des populations locales.

Et sus de tous ces problèmes, les plaques tectoniques apportèrent leur contribution: Manille comme Acapulco sont situées dans la zone sismique où environ quatre-vingt pour-cent des plus importants tremblements de terre se produisent. Les récits du XVII<sup>ème</sup> siècle parlent du tremblement de terre de 1616, qui entraîna les glissements de terrain des collines d'Ilocos et de Cagayán, et du tremblement de 1619 qui rasa la province de Nueva Segovia dans l'île de Luzón. Mais ils nous disent que le pire de tous fut celui de novembre 1645, le jour de la Saint André.

On raconte de ce séisme que le feu jaillissait par de larges fissures, que les vagues grandirent, que les rivières débordèrent et que l'énorme bruit qui se répercutait dans l'espace entraîna les habitants de la capitale dans une frayeur immense. Les toits s'ouvraient, les murs tombaient, les sols s'effondraient et les édifices s'écroulaient. La cathédrale s'effondra; les *Casas de Cabildo*, la *Cárcel Real* et la *Cárcel de Corte*<sup>805</sup>, le couvent de San Francisco, comme ceux de Santo Domingo et de Santa Clara, furent très endommagés. Plus de six cents personnes périrent dans les ruines, et plusieurs villages extra muros furent touchés. En 1648, Manille la perle de l'Orient<sup>806</sup> était encore pleine de décombres.

---

<sup>804</sup> AGI. Filipinas, 203, N.1. Fol.1-46. 30-11-1685.

<sup>805</sup> *Ibid.*

<sup>806</sup> José Montero Vidal, *op. cit.*, p. 269-270.

En 1658, en raison d'un autre tremblement de terre, les édifices qui étaient restés debout après le tremblement de 1645 comme le palais de l'archevêché, plusieurs couvents et églises, s'effondrèrent avec de nombreuses maisons. Les *vecinos* de Manille se virent obligés de vivre dans des maisons de bois et de roseau<sup>807</sup>.

En 1677, un autre tremblement de terre survint et occasionna l'effondrement de plusieurs autres édifices de la ville.

Mais, malgré les attaques extérieures ou internes et les tremblements de terre, dans l'esprit des habitants de Manille, la tragédie la plus grave était celle causée par les *arribadas* ou les naufrages de galions. La difficulté, la détresse, le chagrin se sentent dans la lettre qu'envoya en 1697 la ville de Manille pour demander une réduction de l'*almojarifazgo*, en raison d'une *arribada* et de la perte de deux galions :

*...los caudales de los vecinos han quedado agotados y sus hijas sin dotes, sin su antiguo esplendor sus familias. Las mujeres que perdieron a sus maridos en los naufragios quedaron en "miserable viudez" y sus hijas en desamparada orfandad. Los sacerdotes, soldados, doncellas y viudas pobres que para su sustento se mantenían de la limosna han perecido, porque las obras pías ya no se han podido hacer. Tampoco las comunidades religiosas pueden seguir con sus misiones, porque ya no tienen los socorros necesarios para su sustento y sus misiones. Además cuando se estaba en la opulencia se sufrían invasiones por los vecinos poderosos de esas Islas, ahora sin dinero como se iba a poder hacer la defensa*<sup>808</sup>.

En présentant ces pratiques marchandes, les lois, les impôts, l'énorme quantité d'argent qui partait vers la Chine, nous percevons que Manille, en plus d'être le cœur du commerce international de son temps, fut sans le vouloir la filiale des exportations chinoises.

Les *Manileños*, tant sur le plan de l'organisation théorique du fonctionnement du système du galion de Manille que sur celui plus pratique du commerce avec les *sangleyes*, les Japonais, les Portugais et autres correspondants locaux, constituèrent un groupe dynamique qui essaya de s'adapter aux aspirations de la société de Nouvelle Espagne, et d'approvisionner correctement le marché d'Acapulco, pensant bien sûr à son bénéfice mais cherchant principalement à faire vivre la ligne du galion de Manille, malgré les vicissitudes locales et les attaques extérieures, les révoltes intestines intérieures et les avatars maritimes. Nonobstant, cette tentative ne fut que partiellement atteinte: les voyages transpacifiques au

---

<sup>807</sup> AGI. Filipinas, 28, N.63.

<sup>808</sup> AGI. Filipinas, 203, N.1. Manila 17-05-1697.Fol. 131r-132v.

XVII<sup>e</sup> siècle n'eurent pas une *regularidad casi perfecta*<sup>809</sup> et avaient encore moins de *margen de seguridad*<sup>810</sup>. Les nombreux hommes et quelques femmes qui osèrent s'embarquer à bord du galion de Manille savaient qu'ils ne reviendraient peut-être pas. De tous les voyages du XVII<sup>e</sup> siècle, on peut estimer qu'une proportion de seize à dix-huit pourcents tomba en *arribada*, ou fit naufrage, ce qui est un taux de risque élevé.

Néanmoins, la période la plus compliquée de Manille fut provoquée par le *visitador* Pedro de Quiroga y Moya, dont nous parlerons par la suite: le frein le plus puissant du siècle provint du pouvoir central et non des difficultés locales qui, à force de ténacité et d'astuce, furent une après l'autre résolues.

Les habitants de Manille durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle eurent une existence compliquée. Les faits influencèrent sur la façon de faire de ses habitants, mais les caractéristiques de la vie à Manille n'étaient pas prises en compte par ceux qui décidaient: ils étaient trop loin en Espagne, et la Loi n'intégrait pas ces événements.

La théorie ordonnée par l'Espagne et obligatoirement suivie par Acapulco ne pouvait pas être appliquée au pied de la lettre, non parce qu'on ne le voulait pas, mais parce qu'il fallait trouver un autre système, ou adapter le système légal, que ce soit de la part de Manille ou d'Acapulco. Nous allons voir ce que faisait Acapulco.

### 3.3. Acapulco.

Les travaux de recherche nous ont amenés à la conclusion que tant à Manille qu'à Acapulco, dans la vie officielle ou privée, tout était dirigé, normé, organisé par des décisions provenant du plus haut niveau, comme les *Cédulas Reales*, les Lois ou les règlements approuvés par la Couronne.

Le commerce pour le galion de Manille n'échappa pas à ce strict domaine juridico-administratif d'essence notariale qui s'imposait à tous dans toute sa splendeur.

#### 3.3.1. Les formalités à l'arrivée : la visite et le débarquement du chargement.

On retrouve bien ce point particulier dans le processus officiel suivant l'arrivée d'un galion: un filet bien serré, un piège rigide tombait sur les gens et la cargaison pour que la Loi, défenderesse des intérêts royaux et des privilèges octroyés par le Roi à des particuliers

---

<sup>809</sup> Nous pensons que Carmen Yuste, dans ses considérations, estime le total des voyages qui furent faits pendant les deux cent cinquante ans que dura le galion de Manille.

<sup>810</sup> Carmen Yuste, *op. cit.*, p. 30. Dans: *Emporios Transpacíficos*.

déterminés comme les commerçants de la Péninsule, les plus proches du Roi, s'applique avec toute sa force, et malgré tout, avec toute son injustice.

Ces formalités commençaient à l'apparition du galion de Manille, du moment que ce fût de jour. Autrement, il fallait attendre en dehors de ce qui était considéré comme la baie d'Acapulco, et dans ce cas-là, on envoyait une embarcation officielle pour empêcher que se rapprochent d'autres embarcations qui auraient pu perpétrer un débarquement illégal.

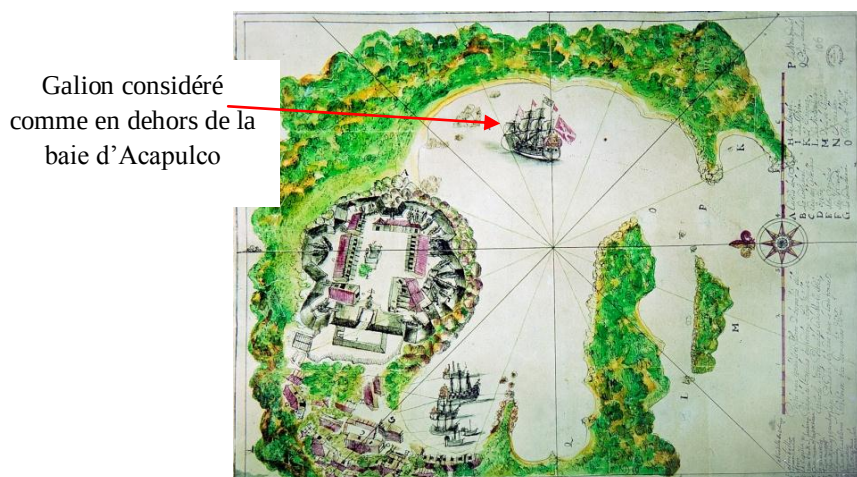


Fig. 65 : Détail de la carte du Château et du Port d'Acapulco. AGI. MP- MEXICO, 106. 1712-11-07.

Avant de faire mouiller le galion, le *Castellano*, le garde principal et les Officiers Royaux se rendaient à bord par l'embarcation royale, pour effectuer la visite officielle. Devant le *General* et le *capitán y maestro* du galion, les autorités recevaient les plis ainsi que les listes de marchandises et de frais de transport payés qu'envoyait la ville de Manille, et le *libro de sobordo* était présenté<sup>811</sup>.

La revue de tous les officiers et équipages inscrits à la liste originale faite, commençait la fouille du galion par l'adjoint du Comptable Royal et le garde principal, inspectant les chambres, les cabines et la soute. L'inspection terminée, on cadenassait les écoutilles de la soute pour éviter un quelconque escamotage de marchandises.

Le *Castellano* et les Officiers Royaux demandaient alors au *General* et au *Maestre*, comme aux représentants du Commerce des Philippines et à l'équipage, de présenter sous quarante-huit heures le chargement non enregistré, avec la sommation que tout ce qu'on trouverait d'autre par la suite serait confisqué.

<sup>811</sup> AGI. Escribanía, Pleitos de la audiencia de México, 186C. Visita a bordo del galeón capitana Nuestra Señora del Rosario, Francisco Javier y Santa Rosa, para efecto de visitarla de entrada en este puerto de Acapulco, martes 13 de Enero de 1699.



On faisait mouiller le galion. Pour éviter les dissimulations ou les introductions, on activait un système de surveillance de vingt-quatre heures sur vingt-quatre: on laissait à bord des gardes simples, et d'autres étaient postés sur la plage pour éviter tout débarquement imprévu. La démarche faite, les autorités du galion et d'Acapulco signaient et autorisaient la *constancia*<sup>812</sup>, l'envoyant au Vice-Roi avec l'avis d'arrivée du navire, le *libro de sobordo*, les listes de Manille, et celles des marchandises non enregistrées. Ces dernières étaient remises en double, et étaient contresignées par le *Maestre*. Ainsi, on informait le Vice-Roi; celui-ci transmettait les listes au *Tribunal de Cuentas* qui à son tour les recopiait et les faisait parvenir à Séville au *Supremo Consejo de Indias*<sup>813</sup>.

La visite terminée, le courrier envoyé, on attendait les ordres du Vice-Roi autorisant le débarquement du chargement. Il pouvait se passer plusieurs jours ou semaines avant l'ouverture de la foire: le formalisme, la bureaucratie, quelques subterfuges, et de toute façon la distance entre la capitale et le port, raccourcissaient le temps précieux du galion qui devait, selon la Loi et surtout selon les conditions climatologiques, repartir dans une période de temps courte et spécifique. Les Novohispanos, conscients de cette contrainte, contribuaient à ce manque de ponctualité pour que la perte de temps joue en leur faveur au moment de la foire en faisant baisser les prix; mais le manque de temps était aussi du côté des *Manileños* comme nous l'expliquerons plus loin.

Le déchargement du galion était réalisé au moyen des *barcas chatas*, des plates du *Real Servicio*. En raison du manque de quai, lorsque l'embarcation était près du bord de l'eau, il fallait que les hommes se mettent à l'eau jusqu'à la poitrine pour l'alléger et transporter sur leurs épaules le chargement et les passagers jusqu'à la plage<sup>814</sup>. Durant toute cette période qui pouvait durer plusieurs jours, il était interdit aux autres embarcations de s'approcher du galion<sup>815</sup>.

Chaque pièce débarquée était inspectée par les Officiers Royaux, qui comparaient la liste de Manille avec le registre et le manifeste et vérifiaient leurs nombres, leurs noms, le type de marchandises contenues, leur évaluation, et les droits payés, pour ensuite établir un nouveau registre<sup>816</sup>. Une *Cédula Real* de 1639 interdisait d'ouvrir ou de peser le chargement. On déposait dans les *Almacenes Reales* jusqu'au moment de la foire tous les *fardos* qui

---

<sup>812</sup> *Constancia*: autorisation de séjour.

<sup>813</sup> Esteban de la Carrera y Prado, *op. cit.*, p. 20.

<sup>814</sup> AHEG/ RM/PCE/V10-E1. 1782-87 F. 18.

<sup>815</sup> Manuel Carrera Stampa, *op. cit.*, p. 203. Dans: Las Ferias Comerciales de Nueva España.

<sup>816</sup> YUSTE LÓPEZ, Carmen. *El Comercio de la Nueva España con Filipinas, 1590-1785*, México, INAH, 1984, p. 24. (Colección Científica, No. 109).

remplissaient les requis légaux ou non: ceux qui n'étaient pas enregistrés mais qui avaient été déclarés et pour lesquels leurs propriétaires avaient promis de payer les droits d'*almojarifazgo*, d'*avería*, de *barlovento* et les droits de mer, et tout ce qui avait été déterminé par le *Tribunal de Cuentas*<sup>817</sup>, et ce qui venait consigné pour les Novohispanos. Les paquets envoyés comme cadeaux qui ne dépassaient pas mille pesos pouvaient être retirés; les autres étaient confisqués<sup>818</sup>.

A la fin du débarquement des marchandises, on procédait à une nouvelle visite du navire durant laquelle on confisquait les paquets cachés que l'on avait tenté de faire passer ou d'introduire, et on vérifiait l'état du galion.

Pendant que ces formalités administratives étaient menées à bien, le Vice-Roi communiquait l'arrivée du galion aux *Corregidores* et aux *Alcaldes* pour que ceux-ci informent de la tenue de la foire d'Acapulco par édit. Néanmoins, depuis que se connaissait l'arrivée du gentilhomme, chacun avaient entamé son voyage vers Acapulco.

Cette routine dénote la volonté de contrôle rigoureux qui existe dans le schéma administratif de toute la colonie espagnole. Le cœur du problème selon Acapulco se trouvait dans les dénominations employées pour le chargement, et les difficultés s'enchaînaient en cascade à la suite de la comparaison faite lors de la lecture des listes.

### 3.3.2. Confusions, extorsions, pots de vin. Le chargement.

La loi 66. Livre 8. Titre 45 de la *Recopilación de Indias* ordonnait que l'on taxe toutes les marchandises qui arrivaient à Acapulco des Philippines de *los pesos que por tonelada de flete estaba en costumbre*, de façon à payer l'impôt de l'*almojarifazgo*.

La *tonelada* est une mesure de poids, mais presque jusqu'à la fin du siècle, Manille envoya le chargement par pièces, prenant comme unité le *fardo*<sup>819</sup>, une unité de poids qui correspondait à 15,2 kilogrammes et qui pouvait se diviser en *medio fardo*. Cette mesure existait dans les *Ordenanzas de Pesos, Marcas, Romanas y Medidas para la Nueva España*<sup>820</sup>, ce qui signifie

---

<sup>817</sup> Les évaluations et prix des marchandises importées étaient taxés à l'*Audiencia* de Manille; quant à l'opération de taxation des exportations de la Nouvelle Espagne, elle était à la charge d'un comptable nommé par le *Tribunal de Cuentas de la Real Hacienda* et un autre nommé par le *Consulado* de Mexico, d'un officier de la *Real Hacienda*, nommé expressément par le vice-roi. Ils étaient désignés chaque année, quinze jours avant l'arrivée du navire aux côtes mexicaines. Dans: Carrera Stampa, *op. cit.*, p. 209. Dans: *La Feria de Acapulco*.

<sup>818</sup> Guillermo Tardiff, *op. cit.*, p. 86.

<sup>819</sup> En plus du *fardo*, on utilisait pour le contenu d'autres unités de poids comme la *marqueta* -207.18 Kg- pour la cire travaillée ou les pains de cire, la *balsa* -368.2 Kg- pour la porcelaine, le *pico* -63.3 Kg- pour le poivre, ou les essences comme l'*estoraque*, le *churlo* pour la cannelle ou le poivre. La *petaca*, la *escribanía* étaient d'autres mesures dont on n'a pas encore pu préciser la valeur. Dans: Manuel Carrera, *op. cit.*, p. 29.

<sup>820</sup> Le 27 juillet 1620, le marquis de Guadalcàzar promulgua ces dispositions afin d'unifier les poids et mesures.

qu'elle était applicable aux Philippines. Mais si la Nouvelle Espagne modifia le système de poids et de mesures utilisé en Espagne, les Philippines ne furent pas de reste, ...*ocasionando una gran incoherencia entre las medidas de volumen, las de peso y las lineales*<sup>821</sup>.

La coutume à Manille était qu'on étiquetait les marchandises de façon différente chaque année: une pièce, qui en réalité avait les dimensions d'un *fardo*, pouvait être présentée comme un *medio fardo*, comme un *fardillo*, ou comme un *medio fardillo*, et les paquets étaient larges, longs ou petits<sup>822</sup>.

Les vrais problèmes débutèrent sous la vice-royauté du comte de Paredes: le chargement ne correspondait ni au manifeste ni à sa valeur. On déclarait de façon identique les soies, les essences, les toiles de coton ou la porcelaine, en *medio fardillo*. Comme on ne pouvait pas ouvrir les paquets qui ne se pesaient pas, le tonnage ne correspondait pas. On déclarait par pièce et taille et on ne payait que si cela excédait l'autorisation : aussi, la fraude vis-à-vis de la *Real Hacienda* était très importante<sup>823</sup>. Ainsi, l'évasion d'impôt était considérable : Pierre Chaunu et Salvador Bernabéu annoncent une diminution de paiement de l'*almojarifazgo* de 1595 jusqu'à 1690<sup>824</sup>.

Durant plusieurs années, les *Manileños* avait tiré profit du laps de temps de présence du galion à Acapulco avant d'appareiller pour que, s'il y avait un doute de la part des Officiers Royaux d'Acapulco, les ballots ne puissent pas être mesurés un par un pour en vérifier la taille, ce qui permettait d'échapper aux restrictions de la Couronne. Cette pratique joua un rôle décisif en 1684: en raison du départ imminent du galion, le comte de Paredes ne put que procéder à un espèce d'ajustement des impôts en octroyant un *indulto* de soixante-quatorze mille pesos dans lequel on intégrait le paiement de tous les droits.

Le dernier galion du temps du comte de Paredes qui reçut cet *indulto* de soixante-quatorze mille pesos fut la Santa Rosa<sup>825</sup>. Le galion suivant qui revint à Acapulco<sup>826</sup> arriva durant la vice-royauté du comte de Galve. Le *General* de la *capitana* Santo Niño et les commissaires du Commerce de Manille proposèrent aux Officiers Royaux d'Acapulco qu'ils les laissent

---

<sup>821</sup> Manuel Carrera, *op. cit.*, p. 31. Dans: Sistema de Pesos y Medidas Colonial.

<sup>822</sup> AGI. Filipinas, 203, N.1/ Expediente sobre el comercio entre Filipinas y Nueva España.

<sup>823</sup> AGI. Filipinas 203. Oficio de Juan de Larrea secretario del Consejo de Indias a Manuel Garica Bustamante consejero de Indias. 1692.

<sup>824</sup> Salvador Bernabéu, *op. cit.*, p. 73-75. Dans: El Pacifico Ilustrado.

<sup>825</sup> La Santa Rosa, durant son voyage à la Nouvelle Espagne, à son arrivée en décembre 1685, réussit à s'échapper des flibustiers, et à son retour à Manille le Santo Niño, qui n'avait pas fait le voyage à Acapulco, la protégea de sept navires pirates à son arrivée dans l'archipel. Dans : AGI. Filipinas, 12, R.1, N.52.

<sup>826</sup> La ville de Manille expliquait dans son mémorial qu'en 1686 il ne fut pas possible d'envoyer de bateau, en 1687 il n'y eut pas de foire, en 1688 il y eut un bateau mais il eut à laisser le chargement des commerçants de Manille, en 1689, le Santo Niño avait été envoyé à moitié chargé. Dans: AGI. Filipinas, 211, N.1.

débarquer librement toutes les marchandises, enregistrées ou pas, mais ces derniers s'y opposèrent. Le facteur temps et les motifs des *Manileños*, alléguant qu'ils ne reconnaissaient pas les clauses de l'*indulto*, qu'ils n'étaient pas au courant du désordre dans lequel arrivaient les marchandises, mais surtout qu'il s'était passé trois ans depuis l'arrivée du dernier bateau, permirent au comte de Galve de concéder à nouveau l'*indulto* de soixante-quatorze mille pesos, mais il fit l'observation que pour les prochains bateaux, on devrait respecter l'autorisation de 250.000 pesos et que tout ce qui viendrait non enregistré serait confisqué<sup>827</sup>. Les années suivantes ne furent pas précisément de prospérité pour Manille: un an sans foire à Acapulco, les naufrages du Santo Cristo de Burgos et du San Joseph, une foire dérisoire, et une autre raisonnable même si le galion était petit. C'est ainsi qu'en 1697 arriva à Acapulco le galion San Francisco Javier avec quatre-vingt-cinq mille pièces, grandes ou petites, de tout type de contenu; les Officiers Royaux d'Acapulco se rendirent compte qu'une fois de plus il ne fallait pas faire confiance au registre, et que la quantité de marchandises dépassait ce qui était déclaré<sup>828</sup>. Le comte de Moctezuma, pour la fraude à la *Real Hacienda*, demanda que l'on fixe le taux de l'*almojarifazgo* à treize pour cents, ce qui était ce que l'on payait avant que l'*indulto* ne soit instauré et que en plus, on recouvre quarante-quatre ducats par tonne comme impôt de *avería*<sup>829</sup>, mais il donnait la consigne de ne pas faire descendre le paiement à moins de 100.000 pesos pour chaque vaisseau<sup>830</sup>, considérant que même avec cette somme, les profits de ce commerce étaient si *exuberantes* que les commerçants philippins resteraient de toute manière très bénéficiaires<sup>831</sup>.

Ce qui vient d'être signalé est une preuve suffisante pour faire ressortir la première conséquence de la dualité de la Couronne. Cette duplicité royale conduisait à favoriser des interprétations distinctes de la même loi: les ordres, donnés par le pouvoir et transmis par la chaîne hiérarchique, débouchaient sur des éléments techniques de décompte et de paiement, étaient appliqués à Acapulco par les Officiers Royaux avec le but de remplir la *Caja Real*; mais la manière de compter en unités, en poids, en volume, ne correspondait pas à ce qui avait servi de guide au moment de charger le galion à Manille. Ce qui était correct à Manille, était incorrect à Acapulco.

---

<sup>827</sup> AGI. Filipinas, 203, N.1 Fol., 47-57, 14-03-1689.

<sup>828</sup> AGI. Escribanía, Pleitos Audiencia de México, 186C, 1699.

<sup>829</sup> AGI. Filipinas, 203, N.1 Fol. 187. 30-03-1698.

<sup>830</sup> AGI. Filipinas, 211, N.1. Memorial de la ciudad de Manila. 28-06-1699.

<sup>831</sup> *Ibid.*

Ainsi, la présentation de la façon dont se faisaient la visite protocolaire et le débarquement de la marchandise à Acapulco fait ressortir les pratiques de Manille, à ses yeux correctes, mais qui devenaient de la contrebande devant les Officiers Royaux d'Acapulco et les autorités novohispanas. Néanmoins, ce commerce présentait deux faces comme une pièce de monnaie, et Manille avait aussi à dire sur les Novohispanos, et tous les deux sur les *Peruleros*.

### 3.3.3. Les Novohispanos, les *Peruleros*, et la contrebande.

Le XVII<sup>ème</sup> siècle à la Nouvelle Espagne fut une période de transformation, d'intégration et de changements économiques. De 1620 à 1670, alors que certains secteurs du vice-royaume se trouvaient dans des situations compliquées, d'autres comme celui du commerce par le galion de Manille étaient en plein essor, ce qui provoqua comme le dit bien Carmen Yuste ...*el reajuste de la estructura económica*<sup>832</sup>. Nous observons bien cette conjoncture avec la réorientation des activités des *encomenderos* d'Acapulco et des commerçants novohispanos, en raison de la volatilité des situations qui poussait les Novohispanos vers des succès incroyables ou des échecs retentissants.

L'ingérence des Novohispanos dans le commerce du galion de Manille se montre au début un tantinet peureuse. Au contraire, les Péruviens entreprirent ce commerce avec audace, que ce soit de façon directe avec Manille, ou, malgré la restriction de 1593, en se déplaçant à la foire d'Acapulco. Les lois qui suivirent en 1604, 1609, 1620, et 1634 ne permirent pas de les chasser. La dernière fois que le Roi suspendit à nouveau ce commerce, par la lettre qu'il envoya au marquis de Cerralvo, on voit mentionnée une autorisation de deux cents ducats pour qu'une fois l'an un navire de deux cents tonnes fasse le voyage à Acapulco: le galion qui arrivait était de six ou huit cents tonnes et revenait chargé de marchandises chinoises jusqu'à trois millions<sup>833</sup>. En 1636, la sévère visite de Pedro Quiroga y Moya fut suivie d'une nouvelle interdiction et finalement, en 1640, l'interdiction définitive fut prise comme le note Carmen Yuste: ...*el gran auge de este tráfico se dio entre 1580 y 1639, mientras se toleró el viaje de los comerciantes peruleros a las costas de Acapulco para adquirir las mercancías que introducía el galeón en Nueva España*<sup>834</sup>.

Les Péruviens, bien pourvus d'argent, monopolisèrent probablement durant ces années une grande partie du commerce de la foire d'Acapulco. Les Novohispanos, et parmi eux les *encomenderos* et *vecinos* d'Acapulco, virent la situation, et peu à peu, partant d'une

---

<sup>832</sup> Carmen Yuste, *op. cit.*, p. 32. Dans: El Comercio de la Nueva España con Filipinas, 1590-1785.

<sup>833</sup> British Library. Mandato del Rey al Virrey de la Nueva España, marqués de Cerralvo. Mandato que suspende el tráfico entre Perú y Acapulco. 1634.

<sup>834</sup> Carmen Yuste, *op. cit.*, p. 21. Dans: *Emporios Transpacíficos*.

participation faible, s'impliquèrent de plus en plus. Mais leur intérêt obéissait aussi à ce que durant ce siècle de transformations la mentalité tant des Espagnols que des créoles changeait. Sur le plan strictement économique, non seulement ils cherchèrent à être autosuffisants, mais ceux qui décidèrent aussi d'investir leur capital dans le commerce s'aperçurent qu'à la différence de l'Atlantique, où il fallait partager le contrôle avec des associés espagnols, ils couraient le risque de perdre leurs biens<sup>835</sup>. Pour le Pacifique, les attraits étaient plus forts, leur position était plus indépendante; traiter avec les Philippines était à la fois un commerce entre provinces et un commerce avec la Chine, par lesquels ils pouvaient devenir les uniques fournisseurs de ce marché avide et captif qu'ils avaient à la Nouvelle Espagne, et même s'ils n'avaient que l'autorisation d'être acheteurs, les Novohispanos ...*encontraron la manera de sortear el monopolio de comercio manileño*<sup>836</sup>.

Les comptes des Officiers Royaux montrent effectivement une hausse de la participation des *encomenderos* d'Acapulco à partir de 1640. Carmen Yuste mentionne qu'à partir de cette date, *la atención novohispana se acentúa en este comercio inter-colonial...*, mais il y eut des exceptions à la règle. Nous le voyons depuis le début du siècle: certains Novohispanos comme les capitaines Gaspar Méndez et Vasco Fernández de Elvas, ce dernier administrateur du galion Santo Tomas, formèrent une entreprise avec Diego López de Flandes, un marchand de Mexico. Certaines des méthodes qu'ils utilisèrent pour s'introduire dans ce commerce et échapper aux restrictions devinrent pratiques communes avec le temps.

Officiers et commerçants à la fois, ces *vecinos* de Mexico, en 1601, embarquèrent à Acapulco sur le Santo Tomas. Parmi leurs dépenses avant de partir du port, on trouve: ...*dos botijas de vino del Perú que compré para arrumar los marineros la plata en la nao*. Et...*dichos pesos que repartí con los negros del puerto de Acapulco para acarrear la plata*<sup>837</sup>.

Ainsi, l'argent a été transporté, embarqué, distribué et placé à bord du galion Santo Tomas. Le capitaine Vasco Fernández connaissait certainement les marins du galion parce qu'ils se contentèrent de deux bouteilles de vin; néanmoins, il fallut payer les noirs.

Cette situation nous renvoie, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, à l'implication dans le commerce d'officiers et de l'équipage des galions, mais il montre en outre que le flot d'argent arrivait à tous les niveaux à Acapulco et que tous y trouvaient leur

<sup>835</sup> Carmen Yuste, *op. cit.*, p. 12. Dans: Emporios Transpacíficos.

<sup>836</sup> SCHELL HOBERMAN, Louisa, «Merchants in Seventeenth-Century Mexico City, A Preliminary Portrait», *Hispanic American Historical Review*, 1977, vol. 57, n° 3, p. 491.

<sup>837</sup> AGN. Indiferente Virreinal. Filipinas. Caja 5247. Expediente 064. 1601.

compte. Pour cette raison, la participation créa des interdépendances très fortes qui embrassèrent les deux continents.

Fonder une entreprise n'était pas chose facile: le galion Santo Tomas se perdit à l'embouchure de San Bernardino, pour partie l'argent resta au fond de la mer, mais le capitaine Gaspar Méndez continua avec le négoce de la compagnie. Il chercha et démarcha pour sa *residencia* et celle de son associé. Cette entreprise envoya des marchandises sur le galion Nuestra Señora del Rosario, sur les galions Jesús María et Espíritu Santo qui tombèrent en *arribada*, et sur le San Antonio de Padua qui fit naufrage.

Disposer de la *residencia* leur permettait de participer aux activités de la société, et comme associés commerciaux de recevoir les envois d'argent de la Nouvelle Espagne. Bien pourvus d'argent, ils pouvaient acquérir les *boletas* des commerçants locaux ou des œuvres de charité, acheter directement les marchandises à Manille et les envoyer à la Nouvelle Espagne. Ainsi, ils évitaient les intermédiaires, ils contrôlaient les deux extrémités de la route : avec cette méthode, on bouclait la boucle.

Une autre pratique eut cours. En 1603, Jácome de Pelegrina, *vecino* de Manille, envoya des marchandises par le Espíritu Santo à Galeote de Nobili, un marchand de la ville de Mexico, et celui-ci demanda l'autorisation de lui envoyer mille cinq cents pesos en paiement<sup>838</sup>. Cet usage, apparemment en règle, était interdit parce que donner de l'argent à un commerçant philippin pour qu'il achète des marchandises à Manille et les envoie à la Nouvelle Espagne, était une autre manière de s'impliquer dans le commerce. Dans son article sur les commerçants de la ville de Mexico au XVII<sup>e</sup> siècle, Louisa S. Hoberman cite le nom de Domingo de Baraynca comme un des marchands importants qui se vit impliqué dans le tumulte de 1624 qui opposa l'archevêque Juan Pérez de la Serna contre le vice-roi marquis de Gelves<sup>839</sup>. Domingo de Baraynca était *prior* de l'*Universidad de Mercaderes* avec l'amiral Juan López de Olaíz, qui lui, occupait un poste de comptable royal<sup>840</sup>. Ces deux personnages sont liés à Acapulco.

Le nom de l'*encomendero* d'Acapulco capitaine Domingo de Iraegui arrive dans les comptes royaux en 1629 en même temps que celui de Pablo de Carrascosa. Du fait qu'il n'y avait pas d'argent dans la *Caja Real* de Mexico pour le *socorro* des Philippines, le marquis de Cerralvo demanda qu'Iraegui paye quinze mille sept cent cinquante-cinq pesos, et que Carrascosa paye

---

<sup>838</sup> AGN. Indiferente Virreinal. Filipinas. Caja 4252. Expediente 12. 1603.

<sup>839</sup> Louisa S. Hoberman, *op. cit.*, p. 486.

<sup>840</sup> Louisa S. Hoberman, *op. cit.*, p. 484. Peut-être à Mexico.

une quantité plus forte<sup>841</sup>. En 1640, la relation entre Iraegui, l'*encomendero* d'Acapulco, et Baraynca, le grand commerçant de la ville de Mexico, est établie : non seulement il lui remet les caisses de tissus de Chine qui étaient arrivées non enregistrées, mais il s'oblige à payer les impôts de la marchandise qu'il envoie<sup>842</sup>. Cette même année, l'amiral López de Olaíz fut caution du capitaine Domingo de Iraegui qui reçut à Acapulco le tissu de Chine et paya les droits de *almojarifazgo*, *fletes de mar y de avería*<sup>843</sup>. En 1644 et 1645, le capitaine Iraegui, alors *vecino* de Mexico, s'offre comme caution à Domingo de Baraynca quand il va au port d'Acapulco pour recevoir les marchandises qui lui arrivaient consignées dans le galion<sup>844</sup>. Louisa S. Hoberman rapporte que l'amiral Juan López de Olaíz voyagea aux Philippines, alors que la Loi interdisait aux Novohispanos de se rendre à Manille pour commercer avec l'Asie. Le Gouverneur envoya à ce même amiral de la part de Sa Majesté cent cinquante-huit *arrobas de clavo de comer*, des clous de girofle, par les galions qui arrivèrent à Acapulco en 1637, avec l'ordre qu'il les *administre y beneficie*<sup>845</sup>. Le Gouverneur envoya le clou de girofle, une épice sujette à forte spéculation, qui arrivait à Manille en provenance des Moluques. En le mettant *registrado por cuenta de Su Majestad*<sup>846</sup>, il ne payait pas l'impôt par lequel on taxait les fruits et les produits des Îles. D'un autre côté, la relation du Gouverneur et de López de Olaíz montre à quel point les affaires étaient liées entre les autorités et les commerçants, même si ceux-ci étaient sur deux continents différents.

Nous avons dépeint un tableau qui montre que Domingo de Baraynca et l'amiral Juan López de Olaíz, deux grands commerçants de la ville de Mexico, étaient intégrés à l'*Universidad de Mercaderes* et au *Consulado de México*, et que l'un d'entre eux, López de Olaíz, était haut fonctionnaire de la *Real Hacienda*. Les bénéfices acquis par le commerce leur permettaient de profiter de privilèges et de pouvoirs que Baraynca utilisa au moment du tumulte pour s'opposer aux politiques économiques que le marquis de Gelves avait essayé d'imposer<sup>847</sup>, ou comme en 1638, quand Baraynca et l'amiral López de Olaíz, membres de la *Junta de Repartimiento del Consulado de México*<sup>848</sup>, combattirent les impositions que Pedro de Quiroga y Moya fit au moment de sa visite.

<sup>841</sup> AGI. Contaduría, 904, 1629/Caja de Acapulco. Cuentas de Real Hacienda.

<sup>842</sup> AGN. Indiferente Virreinal. Filipinas. Caja 6441. Expediente 092. 1640.

<sup>843</sup> AGN. AHH (008). Volumen 1435. Expediente 26. 1640.

<sup>844</sup> AGN. AHH (008). Volumen 1437. Expediente 44. 1643.

<sup>845</sup> AGN. Reales Cédulas. D.11. Ex 449. 26-01-1637.

<sup>846</sup> *Ibid.*

<sup>847</sup> Louisa S. Hoberman, *op. cit.*, p. 486.

<sup>848</sup> AGN. Indiferente Virreinal. Filipinas. Caja 3855. Expediente 3. 1635-1638.



Ces puissants commerçants entrèrent aussi en relation avec les *encomenderos* ou les *vecinos* d'Acapulco qui prêtèrent leurs services comme agents pour gérer toutes les transactions nécessaires pour recevoir les marchandises qui leur arrivaient consignées par le galion de Manille, ou qu'eux-mêmes leur achetaient à la foire d'Acapulco.

Une des caractéristiques des Novohispanos qui participèrent à ce commerce fut leur dynamisme : ce qui ne pouvait pas se faire selon une méthode se cherchait par une autre, mais personne n'était statique. Nous le voyons chez les *encomenderos* d'Acapulco comme Martín de Eguiluz qui fut caution des différentes personnes qui arrivèrent par le galion, paya les impôts et droits sur leurs marchandises et leurs esclaves, arbora une enseigne à Acapulco pour envoyer des soldats aux Philippines, vendit des articles de bureau pour la *Caja Real* de Acapulco<sup>849</sup>.

En s'étendant, cette diversification d'intérêts créa un réseau: le grand commerçant s'appuyait sur son *encomendero* et ceci donnait du travail à l'officier, au garde, aux équipages, à ceux de Manille, à ceux de la *recua*, aux noirs d'Acapulco...

Le commerce du galion de Manille créa cette relation et cette dépendance, bien sûr par des pratiques comme celle de la contrebande et de l'évasion des impôts, usages pratiqués en Amérique du Nord comme du Sud<sup>850</sup>. Mais une conséquence positive de ces méthodes illicites fut qu'elles permirent d'amasser de grandes fortunes; et ainsi, ce fut eux, les grands commerçants aux attitudes ambiguës, et non l'Espagne, qui finalement soutinrent et permirent la croissance du commerce de Manille.

Malgré les faits, l'Espagne ne l'entendit pas et durant le siècle envoya régulièrement ses *visitadores*. Nonobstant les inspections, la surdité s'accrut. Le Procureur Général de Manille don Diego de Villatoro dénonça à la Couronne qu'en 1675 le galion San Telmo emportait trois millions deux cent quatre-vingt-dix mille cent trente-un pesos et cinq *tomines* appartenant aux commerçants de Mexico et de Nouvelle Espagne. Par ailleurs, à bord du Santa Rosa, à son arrivée à Acapulco en 1677, et sur instance de l'ensemble des négociants de Mexico, le Vice-Roi saisit pour la même quantité retenue à Manille les marchandises appartenant à des commerçants *manileños*, sous prétexte de donner une récompense à ceux de Mexico, de Puebla de Los Angeles et à d'autres de la Nouvelle Espagne.

---

<sup>849</sup> AGI. Contaduría, 905B, años: 1652, 1653, 1654, 1657, 1658/Caja de Acapulco. Cuentas de Real Hacienda.

<sup>850</sup> Louisa S. Hoberman, *op. cit.*, p. 489.

Pour en terminer avec le siècle, en 1698, à bord du galion Nuestra Señora del Rosario, les commerçants de Mexico envoyèrent à leurs courtiers de Manille deux millions de pesos pour l'achat de marchandises, comme ils l'avaient fait auparavant par le San Francisco Javier<sup>851</sup>.

Peu respectueux des lois, les Péruviens ne cessèrent pas de venir à Acapulco durant tout le siècle: dans son journal, Antonio de Robles rapporte qu'en février 1689, un mercredi 23 des Cendres, on apprit l'arrivée à Acapulco de deux navires en provenance du Pérou; ils venaient pour le comte de la Monclova qui devenait nouveau Vice-Roi. Quelques jours plus tard, le 14 mars, il parle de l'arrivée de l'*almiranta de China* à Acapulco. Ceci apparaît comme un processus normal, mais Gemelli Careri, lorsqu'il se trouvait à Acapulco en 1697, apprit qu'arrivaient à Puerto Marqués *ordinariamente las naves del Perú, para vender las mercancías prohibidas que les impiden entrar en Acapulco*. Il les vit se loger à Acapulco, et entendit qu'ils apportaient avec eux deux millions de pesos pour acheter des marchandises de Chine. Lorsque les jours suivants les commerçants de Mexico arrivèrent, ils lui dirent *...que ahora habían venido mucho menos que los otros años, por temor de que los comerciantes peruanos hubieran hecho demasiado subir el precio de las mercancías de la China*<sup>852</sup>.

Grau y Monfalcón rapportait au Roi que *...la mayor parte de los problemas que se producían en el comercio, se debía a la interferencia de los mexicanos*<sup>853</sup>. Face à cet arbitraire et ce désordre, que fit la Couronne?

### 3.4. *El visitador*, don Pedro de Quiroga y Moya.

La Couronne, consciente de l'absence d'observation des lois qu'elle avait édictées pour la *permission* des Philippines et de toutes les irrégularités qui se produisaient dans ce commerce, envoya au XVII<sup>e</sup> siècle quatre *visitadores* à Acapulco: Martín Carrillo y Alderete, Pedro de Quiroga y Moya, don Juan de Palafox y Mendoza, et Pedro de Gálvez. Au moment de leur visite, ces fonctionnaires avaient des pouvoirs spéciaux et prééminence sur les autorités du port.

En 1628, Martín Carrillo y Alderete procéda personnellement à la visite du galion et découvrit que le marquis de Cerralvo était immiscé dans la contrebande, bien qu'il n'ait pu prouver le fait.

En 1635, avant d'embarquer vers son nouveau poste de Gouverneur des Philippines, Sebastián Hurtado de Corcuera assista à la concertation entre le *General* des galions de

---

<sup>851</sup> AGI. Filipinas, 211, N.1. Carta de Juan del Pozo Bobadilla 12-06-1699.

<sup>852</sup> Giovanni Francesco Gemelli, *op. cit.*, p. 11. Dans: *Viaje a la Nueva España*.

<sup>853</sup> William Schurtz, *op. cit.*, p. 181.

Manille, le *Castellano*, les Officiers Royaux et le Garde Supérieur d'Acapulco. Pour huit mille pesos, on permit de débarquer les marchandises qui n'étaient pas inscrites au manifeste, et au retour, ils firent mine de ne pas voir embarquer l'argent des commerçants mexicains. Il fut annoté sur la lettre qu'il envoya au Roi : *pondera lo mucho que conviene remediarlo*<sup>854</sup>.

Nous avons mentionné plusieurs fois le nom de Pedro de Quiroga y Moya, *visitador* qui fut nommé en 1635 par le Roi pour le jugement de *residencia* du marquis de Cerralvo et pour inspecter les galions qui arrivèrent à Acapulco lors de sa présence.

Selon les *Legajos del Archivo de Indias*, Pedro de Quiroga, pour les fraudes commises auparavant, interdit aux *vecinos* de Manille qu'ils chargent les bateaux de 1636. Malgré tout, le Gouverneur convainquit les commerçants de Manille, qui avaient refusé par peur d'envoyer leurs marchandises, de les charger sur les deux bateaux en partance, assurant au nom du Roi que si tout était enregistré dans la forme habituelle, il n'y aurait pas de problème à Acapulco<sup>855</sup>.

Lorsque les deux galions arrivèrent à Acapulco, Pedro de Quiroga, sans prendre en compte la lettre du Gouverneur, avec un grand zèle, décida d'en finir avec les transgressions qui abondaient dans ce commerce, et mena à bien la visite en toute rigueur et sévérité.

Au contraire de l'habitude dans les ports et de ce qui était prévu par les *Cédulas Reales*, sans dénonciation initiale ni indice de dépassement des registres officiels, sur la plage, il compta, mesura, ouvrit et pesa les *fardos* et *cajones* enregistrés, ce qui entraîna la perte de marchandises, surtout de soies. Il évalua le chargement au prix exorbitant de quatre millions de pesos, alors que les marchandises avaient une valeur déclarée de huit cent mille pesos une fois arrivées à Mexico<sup>856</sup>.

Il vexa les personnels de l'équipage, plusieurs ne voulurent repartir, ce qui causa un grave problème pour les galions: la conséquence en retomba sur Manille à cause de la difficulté qu'il y avait toujours pour trouver des marins<sup>857</sup>, et en leur enlevant les avantages et les prérogatives qui leur étaient octroyés pour les enrôler, Manille se discrédita.

Le plus grave fut qu'il confisqua toute la marchandise sans qu'il y ait de délit. Pour lever l'embargo, il taxa les deux navires de six cents mille pesos, mais un jour avant sa mort il

---

<sup>854</sup> AGI. Filipinas 8, R. 3, N.66.

<sup>855</sup> AGI. Filipinas 8, R. 3, N.76.

<sup>856</sup> Esteban de la Carrera y Prado, *op. cit.*, p.145. Tiempo cuarto.

<sup>857</sup> Juan Grau y Monfalcón, *op. cit.*, p. 35. Mémoire pour le Commerce des Ifles Pilippines.

accorda au vice-roi marquis de Cadereyta de faire payer trois cents mille pesos à la chambre de commerce; le marquis de Cadereyta maintint cette politique fiscale.

L'évènement dépassa les limites du prévisible, et fut durement ressenti par les commerçants de Manille. En 1637, il n'y eut pas de foire, il n'y eut pas d'argent pour payer les *sangleyes* de la marchandise sous caution, et les Chinois s'en retournèrent. En 1638, les *Manileños* décidèrent de paralyser le trafic, refusant d'embarquer les marchandises tant que Philippe IV n'avait pas apporté une solution au dérèglement occasionné par Quiroga. Cette ambiance contraignit le Roi qui, pressé, envoya l'évêque de Tlaxcala don Juan de Palafox y Mendoza pour qu'il l'informe de ce qui était en train de se passer.

D'un autre côté, à Mexico, les commerçants de la Nouvelle Espagne, à travers le *Consulado* de Mexico, convinrent à venir au secours de la situation avec les six cents mille pesos que Quiroga avait imposés, en échange de la promesse solennelle par le Roi qu'il abroge le processus initié par le *visitador*. Cependant, plus tard, le *Consulado* dut envoyer à Madrid une mission spéciale pour rappeler au Roi sa promesse, et demander que sans contrepartie Philippe IV concédât diverses faveurs au *Comercio*, comme l'exemption des nouvelles subventions que Quiroga avait exigées, la diminution des restrictions de commercer avec le Pérou et les Philippines, et la réforme des *alcabalas*<sup>858</sup>.

En 1639, la première décision de la Couronne consista à obliger le commerce des Philippines à lever la suspension du trafic. Suivirent trois *Cédulas de Informe* en 1640, dans lesquelles la Couronne n'était pas d'accord avec la manière de procéder de Pedro de Quiroga à Acapulco, ratifiait l'autorisation de 1593, et permettait que les marchandises venant des Philippines n'entrent pas dans l'autorisation des deux cents cinquante mille pesos<sup>859</sup>.

### 3.5. Les ambiguïtés du pouvoir.

D'un simple problème de contrebande que la Couronne voulut résoudre en envoyant Pedro de Quiroga, à cause des intransigeances du *visitador*, la situation se compliqua en transformant un conflit économique en un conflit politique.

Le cours que prirent les événements aggrava l'état de l'économie des Philippines déjà déficitaire, mais de la part des *Manileños*, ne pas relancer le cycle du galion jusqu'à disposer d'une solution aux conflits causés par Quiroga fut une attitude de défi qui aurait pu causer la perte des Îles par les propres vassaux du Roi.

---

<sup>858</sup> SMITH, S. Robert, y José, RAMÍREZ FLORES. *Los consulados de comerciantes de Nueva España*, México, IMCE, 1976, p. 24.

<sup>859</sup> Carmen Yuste, *op. cit.*, p. 14. Dans: *El Comercio de la Nueva España con Filipinas*.

D'un autre côté, l'envoi d'une mission à Madrid, pour rappeler au Roi le compromis qu'il avait accordé, met en évidence un désaccord de la part des commerçants novohispanos qui fait entrevoir les tensions et les conflits sociaux qui apparurent durant ce siècle contre l'autorité.

Il faut aussi cependant prendre en compte qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, même si les sujets américains ou philippins jugeaient ces mesures odieuses et les combattaient, ils n'avaient pas le désir de menacer le système; la Couronne le savait et le comprit parfaitement.

Don Juan de Palafox y Mendoza calma les esprits et des tactiques plus compréhensives et tolérantes furent adoptées durant sa vice-royauté. Mais la Couronne n'écoula pas les demandes des commerçants novohispanos, *manileños* et péruviens, et les choses revinrent à la normale: la contrebande, l'évasion, les arrangements continuèrent. Les Novohispanos poursuivirent leurs affaires avec les Philippines, les Péruviens trouvèrent le moyen de faire douze voyages par an de Callao à Acapulco en plus du galion autorisé: tout prélat, ou tout ministre qui passait d'un vice-royaume à l'autre, embarquait à des dates différentes, car, selon Grau y Monfalcón ...*cada quien quería ser el único a bordo*<sup>860</sup>.

La Couronne envoya en 1650 le *visitador* Pedro de Gálvez, mais l'argent mexicain continua d'arriver aux Philippines: selon Louisa S. Hoberman, cela consommait entre vingt-neuf et trente-cinq pourcents de la production annuelle d'argent de la Nouvelle Espagne<sup>861</sup>. En apparence, la Couronne fermait les yeux, jusqu'à l'arrivée du vice-roi comte de Paredes et les changements dans le recouvrement des impôts qui se succédèrent avec les derniers vice-rois.

Le problème de l'inconstance de la Couronne quant aux mesures qu'elle prit durant ce siècle pour contrôler le commerce est complexe. A quoi doit-on cette attitude inconstante ?

Nous pressentons que dans cette pelote, il y a plusieurs fils; ceux que nous avons pu détecter sont ceux que nous avons répétés comme une litanie: la prédication évangélique en Orient et, pendant une époque de conflits, le besoin d'affirmer son autorité, sa grandeur et sa réputation face aux couronnes européennes, et par là la nécessité de trouver des gains par le commerce, étaient particulièrement importantes et nous croyons que ce sont les raisons principales de cette attitude ambivalente.

Grau y Monfalcón énumérait en tout huit raisons, qui évoluèrent au cours du siècle, pour conserver les Philippines ; parmi elles, celle de défendre les Moluques et son commerce

---

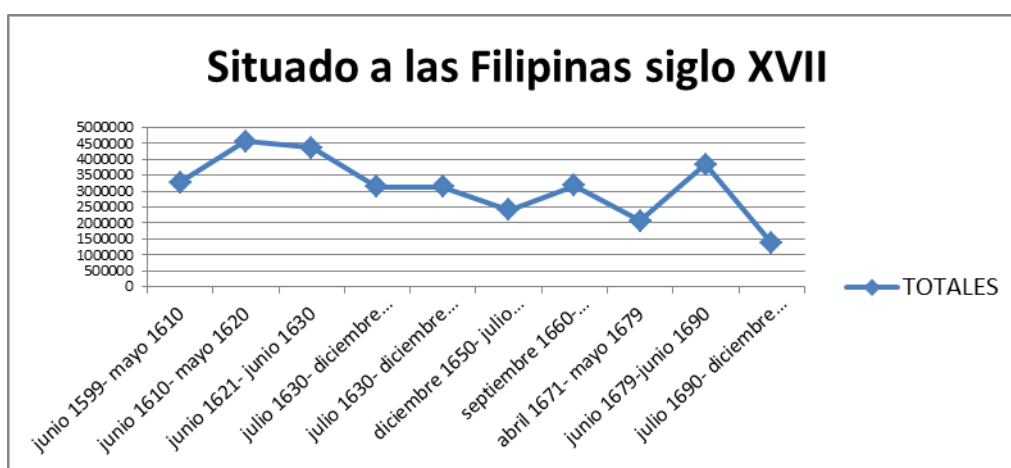
<sup>860</sup> Juan Grau y Monfalcón, *op. cit.*, p. 39. Mémoire pour le Commerce des Ifles Pilippines.

<sup>861</sup> Louisa S. Hoberman, *op. cit.*, p. 493.

pendant que les deux couronnes étaient unies est une raison de poids, et pour le dernier quart de siècle, on évolua de la protection des Moluques à celle des Mariannes.

Comme huitième raison, Grau y Monfalcón citait la conservation du commerce avec la Chine<sup>862</sup>, ce qui n'est pas cohérent avec le désir d'éviter la fuite de l'argent.

Les montants du *situado* envoyé aux Philippines que John Tepaske présente ne paraissent pas suffisantes pour s'acquitter des dépenses de défense, d'administration, de construction de bateaux, d'aide aux missions, de financement des Moluques pendant que les deux couronnes étaient unies, et de celui des Îles Mariannes...



Graphique du montant du situado envoyé aux Philippines au XVIIème siècle à partir des éléments fournis par J Tepaske.

Citons de nouveau Grau y Monfalcón: dans son *Memorial* il disait au Roi qu'il était plus cher de maintenir l'île de San Martín dans les Caraïbes, dont il ne tirait aucun avantage, que ce que réellement lui coûtaient les Philippines.

Nous pourrions dire que la communication entre l'Empire et les Îles fut constante durant ce siècle, et que la Couronne était consciente de leurs difficultés. Mais elle était au courant aussi que dans le commerce entre Manille et Acapulco, de grandes quantités de pesos d'argent mexicain et péruvien partaient, et que seulement une partie de l'argent allait en Chine; mais à travers le commerce, elle obtenait un compromis qui lui permettait de garder cet avant-poste, ce qui donne en fait de la cohérence à l'ensemble des propositions de Grau y Monfalcón.

De la part des commerçants, il est clair qu'à Acapulco, point d'appui majeur de l'application de la Loi, la peur d'être surpris en illégalité était franchement gommée devant l'attrait énorme des bénéfices personnels que l'arrivée du galion de Manille et la tenue de la foire permettaient d'envisager.

<sup>862</sup> Juan Grau y Monfalcón, *op. cit.*, p. 30. Mémoire pour le Commerce des Ifles Pilippines.

Ses habitants désiraient que le commerce perdure mais sans le protectionnisme que la Couronne imposait pour préserver les intérêts de la Péninsule et des Philippines: ils cherchèrent à échapper à la Loi, les uns par des ruses illégales, ce qui signifie la contrebande, les autres par leur laisser aller et leur facilité à fermer les yeux, ce qui s'appelle la corruption. D'un autre côté, la Couronne comprit-elle qu'elle menait le premier commerce mondial du siècle par le galion de Manille ?

La persistance à ratifier et à poursuivre avec les lois de la *permission* pourrait proposer une réponse négative à cette question, et faire dire que ceux qui le comprirent furent les acteurs principaux, les *Manileños*, les Novohispanos et les Péruviens, qui continuèrent dans ce commerce. Mais en permettant la contrebande et l'évasion, on peut estimer que c'était l'unique méthode dont la Couronne disposait pour laisser vivre ces transactions.

En tous les cas, qu'en aurait-il été du Mexique, du Pérou, et de l'Amérique latine, si l'Empire espagnol avait été à la hauteur du dynamisme de ses sujets des deux Indes?

Dans cette seconde partie, nous avons cherché à nous insérer encore plus profondément dans le fonctionnement de l'organisation créée pour et autour du galion. Limiter cette analyse à Acapulco et au galion même n'aurait pas été suffisant pour avoir une idée claire de cet ensemble, c'est pour cela que nous avons eu à faire quelques déplacements à Manille pour comprendre comment les actions, les dispositions, les décisions prises aux Philippines pouvaient influencer sur la marche générale de toute l'entreprise, et surtout sur Acapulco.

Le galion de Manille, manifestation durant le XVII<sup>ème</sup> siècle de l'ensemble de l'activité espagnole liée à la volonté royale d'expansion politique et religieuse en Extrême-Orient, évolua selon une organisation des travaux nécessaire à une entreprise répartie entre différents points d'application, en Espagne, à la Nouvelle Espagne et singulièrement à Acapulco, et à Manille.

L'utilisation d'une organisation hiérarchique, qui de ce temps-là était l'unique développée, connue et comprise de tous les responsables, fut décidée par le Roi: aidé de son *Consejo de Indias*, il s'appuya officiellement sur le vice-roi de la Nouvelle Espagne concédant aux Philippines la position de *Capitania General* incorporée au vice-royaume. Le système fiscal, en particulier, refléta fidèlement cette organisation : il agit au nom des intérêts de la couronne espagnole, et mit en marche un important et exigeant corpus juridique et réglementaire.

Cette organisation lente et bureaucratique n'était pas suffisante pour que le Roi puisse mener à bien au niveau stratégique son entreprise. En conséquence, la structure en cascade Espagne-Nouvelle Espagne- Philippines fut doublée d'une relation directe entre le Roi et Manille qui permit à la Couronne d'intervenir au niveau local, et au gouverneur de réclamer auprès du plus haut niveau de responsabilité.

Les deux circuits de contrôle furent utilisés de manière compétitive par le gouvernement central au XVII<sup>ème</sup> siècle. Employés en même temps, ils permettaient de tenir un double langage: l'un, bien opératif, en connexion avec le succès de l'entreprise, directement avec Manille, et l'autre plus organisationnel, centré sur le respect des intérêts financiers de la Couronne, passant par l'intermédiaire du vice-roi de la Nouvelle Espagne et de l'administration Royale installée à Acapulco.

La conjugaison de décisions transmises par l'un et l'autre de ces canaux eut néanmoins comme résultat la création de situations ambiguës dans la société de Nouvelle Espagne et d'Acapulco, comme à bord du galion.

La dualité de l'organisation que nous avons rencontrée au niveau stratégique de contrôle du projet apparaît aussi à bord du galion: elle permit l'instauration au niveau de direction, à bord, d'un double circuit commercial, une partie cachée qui s'appuyait sur une autre officielle, mais cette dernière avait besoin de la première pour que tout soit rentable.

L'examen de la vie de *la gente de Mar y Guerra*, des fonctionnaires, des religieux, des militaires et commerçants dans les deux étapes du voyage apporta d'intéressants éléments de compréhension de ce que représenta à son époque le galion de Manille, tant pour eux tous que pour les différentes populations restées à Manille et à Acapulco. Plus qu'un moyen unique de transport, ce fut un précieux dispositif stratégique d'échanges économiques et multiculturels entre les deux communautés sans lequel rien n'aurait été fait aux Philippines ou à Acapulco. La difficulté du voyage, l'importance des périls, et le poids des risques pris par les individus pour eux-mêmes comme pour leurs intérêts, montrent l'importance des attentes placées en chacun de ces voyages. Mais les bénéfices potentiels extraordinaires incitaient à embarquer, et à dépasser l'autorisation donnée: le galion était surchargé de manière officielle, utilisant une comptabilité et un emballage très inventifs et très rentables, mais aussi embarquant de nombreux biens non enregistrés, accompagnés par les individus, non déclarés à l'arrivée, c'est à dire en contrebande.



Ainsi, nous avons assisté au fonctionnement de deux canaux commerciaux, un officiel, très contrôlé, suivant les lois et les règlements très compliqués formulés par la Couronne, ou les adaptant sans obtenir la cohérence qui aurait été intéressante pour les deux ports, et l'autre bien caché, beaucoup plus lucratif pour chacun en particulier, utilisant le moyen mis à disposition par le Roi. Le circuit commercial officiel était largement déterminé par les relations entre les individus qui profitaient de leurs positions pour installer leurs protégés dans les postes intéressants comme ceux de *General*, de capitaine ou encore de pilote. Ainsi, nous percevons que le système commercial arrivait à fonctionner malgré les difficultés rencontrées durant le voyage et le peu de reconnaissance de la Couronne envers ceux qui risquaient leurs vies en traversant le Pacifique, et que l'entreprise officielle put probablement être menée à bien à cause des relations commerciales parallèles non permises.

La description de la vie à bord du galion durant ses voyages aller et retour est un indicateur important pour apprécier comment les deux pôles de la ligne maritime influaient l'un sur l'autre, lequel avait la suprématie et dans quel domaine cela s'appliquait.

Les sujets expatriés aux Philippines, lieu où la colonie espagnole souffrait de multiples difficultés bien différentes comme les révoltes indigènes, les attaques locales ou les catastrophes naturelles, voyaient le galion comme un moyen certes dangereux, soumis à de grands risques, mais unique pour satisfaire leurs besoins: d'Acapulco, il amenait le *socorro* sous toutes ses formes, et à la sortie de Manille on cherchait à écouler les marchandises achetées et à obtenir des gains importants à la foire d'Acapulco. La plus petite anomalie dans les trajets, que ce soit à l'aller, une perte de marchandises, ou au retour, une perte de moyens, était cruellement ressentie pendant longtemps.

La volonté de se sortir d'une situation difficile malgré les éventualités contraires poussait les voyageurs, marins ou passagers, à profiter de l'opportunité proposée: l'organisation officielle du bateau rendait possibles des arrangements parallèles obscurs, qui en se servant du succès collectif du navire permettaient d'obtenir des bénéfices personnels, en embarquant sans les déclarer les marchandises qu'eux-mêmes pouvaient revendre à Acapulco, ou revenant avec les biens interdits des Novohispanos et destinés à leurs agents à Manille.

Cette façon de concevoir l'emploi du galion allait bien sûr contre les ordres royaux, mais elle était facilitée par la distance des Îles par rapport aux instances centrales, et à moitié autorisée, par complicité, en raison de la proximité du gouverneur avec le Roi due à une relation directe. Elle pêchait évidemment par le manque de directive: les surcharges pouvaient se traduire en

risques et périls pour tous les propriétaires des marchandises, par les pertes totales, les célèbres *arribadas*.

La dualité de langage du Roi qui pouvait traduire la duplicité avec laquelle l'Espagne considérait les Novohispanos et les Péruviens, ourdissait le besoin des deux populations de manifester sa richesse.

La contribution du galion de Manille à la composition du vêtement de tous, hommes et femmes, riches et pauvres, fut très importante en raison de la qualité des soies, de leur coût bien moins élevé, ce qui permit de s'affranchir facilement de la concurrence. Le même moyen permit d'embellir les maisons qui devinrent des indicateurs infaillibles du niveau de vie de leurs occupants et de leurs aspirations de reconnaissance, tant par les meubles orientaux qui les ornaient, les tissus précieux et les broderies qui les décoraient, les magnifiques porcelaines chinoises, ou encore par les objets fins comme les christs taillés en ivoire ou les éventails, pièces indispensables pour accompagner la conversation féminine. Ces ravissantes marchandises orientales remplacèrent les merveilles de l'art préhispanique qui étonnèrent tant les conquistadors et les religieux, comme le monde européen du XVI<sup>ème</sup> siècle, introduisant depuis lors dans la société novohispana une attitude maintenant bien enracinée de manque d'intérêt pour son pays et de grand attachement à ce qui provient de l'étranger.

L'énorme profit que les commerçants réalisaient sur leur vente des marchandises orientales générée par une demande irrésistible de possession permettait de répondre favorablement aux désirs, aux souhaits de luxe et d'ostentation d'une nouvelle société résolue et soucieuse de reconnaissance.

Mais la volonté espagnole chercha à exercer son contrôle sur ce commerce de manière à en tirer le rendement le plus fort possible pour le seul bénéfice des comptes de la Couronne, et ce qui l'intéressa le moins fut les intérêts particuliers. Les nombreuses difficultés ressenties par les Novohispanos ou les *Manileños* les poussèrent à essayer de réaliser des gains, certes parfois illicites, mais souvent importants. Une fois à Acapulco, les marchandises étaient échangées entre trois pôles d'intérêts différents: les transporteurs, qui avaient accepté en particulier la surcharge de marchandises non enregistrées pour leur propre bénéfice, les commerçants, acheteurs ou vendeurs de Nouvelle Espagne, qui cherchaient à en tirer un maximum de plus-value, et les représentants du pouvoir, eux-mêmes tiraillés entre deux buts contradictoires, l'application des lois qui recherchaient une recette maximale pour le Roi et la

suppression de la contrebande des marchandises, et leur intérêt personnel en participant au commerce de la foire d'Acapulco.

Le choix royal se trouva en complète opposition avec la ténacité, le dynamisme et l'espérance des commerçants qui, tant à Manille qu'à Acapulco, comprirent qu'ils avaient devant eux un marché de très grande importance. Devant les nombreuses anomalies et transgressions de la Loi dont quelques vice-rois rendirent compte à la Couronne, l'Espagne envoya ses *visitadores*, inspecteurs royaux omnipotents.

Quatre partirent à Acapulco durant le XVII<sup>ème</sup> siècle, dont Pedro Quiroga y Moya qui après un travail minutieux et exhaustif prit des décisions drastiques qui bloquèrent le système, mettant en cause le bienfondé de la présence espagnole aux Philippines.

Les dispositions exigeantes mises en vigueur durent être modifiées, car elles interdisaient la bonne marche des affaires à Manille: toute l'ambiguïté des décisions du pouvoir royal espagnol se trouvait alors démontrée.

Néanmoins, il est clair que les Novohispanos comprirent mieux les intérêts potentiels de ce commerce: alors que l'Espagne, au XVI<sup>ème</sup> siècle, chercha obstinément et judicieusement, parfois sous la justification de la religion, son expansion vers l'Extrême-Orient à travers l'océan Pacifique, elle n'a pas su aller au-delà du concept de la conquête territoriale. Les Novohispanos, en étant plus près du lieu de l'action, eurent une meilleure approche du concept de conquête de l'immatériel, s'appuyant sur le commerce entre les différents acteurs, tous intéressés, tous clients, tous fournisseurs de biens essentiels, refusant totalement le statut d'intermédiaire que l'Espagne avait souhaité en baptisant cette possession Nouvelle Espagne, et en réclamant une position plus autonome, plus émancipée.

Ainsi, au XVII<sup>ème</sup> siècle, Acapulco eut un rôle en demi-teinte dans la conduite de l'entreprise espagnole en Extrême-Orient. Malgré l'effort de ses habitants, elle fut seulement un point d'appui logistique de la ligne transpacifique, mais en même temps l'avant-poste du pouvoir administratif qui exprimait la volonté royale de profiter seule de cette énorme capacité commerciale que les Novohispanos voulaient partager avec leur monarque, sans être les oubliés du banquet.

\*

\* \*